

CONDITIONS GENERALES DE VENDE

1. La réservation devient effective après confirmation écrite par le camping, paiement de l'acompte et acceptation par le client des conditions générales de vente en ligne ou réception du contrat complété et signé. En l'absence de confirmation écrite de la part du camping, un appel téléphonique ou un e-mail ne suffisent pas à justifier d'une réservation. La réservation est faite à titre personnel. Il est interdit de sous-louer ou de céder son séjour sans consentement écrit du camping. Dans le cas où des personnes différentes de celles renseignées à la réservation se présenteraient à l'accueil, l'accès au camping leur sera tout simplement refusé.

2. Durée de séjour

a) Emplacement : l'emplacement de camping est libre à partir de 13h le jour de votre arrivée et doit être libéré à 12h au plus tard le jour du départ. Tout dépassement sera facturé. L'emplacement doit être rendu dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.

b) Location : la location est disponible à partir de 16h le jour de l'arrivée et doit être libérée à 10h au plus tard le jour du départ, après un état des lieux de sortie. En cas de problème important dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception dans les 24 heures (notamment sur les ustensiles, l'état, le ménage du logement). Nous ferons alors le maximum pour régler ce problème le plus rapidement possible. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte et vous pouvez être tenus responsable lors du départ des éventuels dégâts ou manquants.

Caution location : une caution dont le montant varie selon le modèle loué sera demandée à votre arrivée. Les hébergements doivent être rendus propres à votre départ (sols nettoyés, vaisselle lavée, couvertures rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisines et salles de douche/WC nettoyés). Si vous constatez des anomalies dans l'état de votre location à votre arrivée, vous disposez d'un délai de 24 heures pour en informer la réception. A défaut et en cas de problèmes constatés lors de l'état des lieux de sortie, les frais de remise en état de l'hébergement seront prélevés sur la caution.

3. Le portail du camping ferme chaque jour entre 22h et 7h du matin. Sauf urgence, il est impossible d'entrer, de sortir ou de circuler en véhicule sur le camping une fois que le portail est fermé.

4. La réception ferme à 18h30 en basse saison et 19h en haute saison. Il est cependant possible d'arriver jusqu'à 21h55 si vous en avez informé la réception au préalable et reçu les instructions d'arrivée tardive.

5. Hors juillet et août et en fonction des places de camping disponibles, il est possible de conserver son emplacement jusque 17h avec l'option départ tardif (10 €). La demande ne peut se faire que le jour-même et sera acceptée à la condition que l'emplacement ne soit pas reloué directement. Le départ tardif n'est pas possible en location.

6. Les emplacements Grand Confort peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum. Au-delà, un deuxième emplacement sera facturé. Le tarif de base comprend 2 personnes, l'équipement (camping-car, caravane, van, voiture avec tente...), l'emplacement (eau/électricité/évacuation des eaux grises), l'accès aux sanitaires, l'accès aux services, aux animations et équipements de loisirs. Toute personne supplémentaire sera facturée selon notre grille tarifaire. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à son établissement aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement loué.

7. Les locations peuvent accueillir entre 4 et 6 personnes suivant les modèles. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à son établissement aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de la location louée.

8. Les mineurs non accompagnés ne sont pas admis sur le camping.

9. Le camping propose des séjours à vocation familiale et adressés à une clientèle individuelle, et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.

10. Toute réservation de plus de deux emplacements ou de deux locations par la même personne ou par des personnes différentes, se connaissant et se déplaçant ensemble, est considérée comme un groupe. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande avant acceptation ou refus de celle-ci.

11. Les visiteurs rendant visite à des clients qui se trouvent sur le camping doivent se présenter à la réception et s'acquitter du supplément en vigueur. Cette tolérance ne doit être utilisée de façon abusive. Le camping se réserve le droit de refuser les visiteurs en surnombre.

12. Les demandes spécifiques concernant l'emplacement ou la location (ombre, soleil, côte à côte, numéro, etc.) ne sont pas garanties. Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une réduction tarifaire si la demande n'a pas pu être respectée.

13. Acompte

a) Emplacement : l'acompte nécessaire pour valider une réservation s'élève au montant de la première nuit pour les séjours de 1 à 3 nuits, auquel s'ajoutent les frais de réservation (20€ / 10€ si la réservation est faite en ligne) et l'assurance annulation optionnelle. Il s'élève à 25% du séjour + frais de réservation + assurance annulation optionnelle pour les séjours à partir de 4 nuits. L'acompte est déduit du montant total du séjour réservé dont le solde doit être réglé au plus tard le jour de l'arrivée.

b) Location : l'acompte s'élève à 25% du séjour + les frais de réservation + assurance annulation optionnelle pour une réservation faite plus de 30 jours avant le séjour. Il est de 100% lorsque la réservation est faite moins de 30 jours. Les moyens de paiement non instantanés tels que les chèques et les chèques vacances papier ne sont pas acceptés pour les réservations effectuées à moins de 30 jours. L'acompte est déduit du montant total du séjour réservé dont le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Tout séjour dont le solde n'aurait pas été réglé sera automatiquement annulé après deux relances. Dans ce cas, l'acompte restera acquis au camping au titre de la rupture du contrat de location.

14. Pour tout séjour, une taxe de séjour est appliquée de 0.50€ par personne de 18 ans et plus et par nuit. L'éco-participation s'élève à 0.30€ par personne (enfants également) et par nuit.

15. Dans le cas où la date indiquée sur le contrat de réservation ne serait pas respectée par le client, et ce sans avertissement écrit de sa part, l'emplacement sera gardé jusqu'à midi le lendemain de l'arrivée supposée. Passé ce délai, l'emplacement sera à nouveau disponible pour d'autres campeurs. Dans le cas où le client arriverait par la suite, l'acompte payé restera acquis au camping et ne pourra être déduit du nouveau séjour.

16. Aucune réduction ne sera accordée dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

17. Modification de séjour. Le client peut demander la modification de son séjour par écrit. En fonction de la disponibilité et du délai restant avant le début du séjour au moment où la demande est faite, le camping se réserve le droit d'accepter ou de refuser la modification. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler suivant les conditions d'annulation.

18. Annulation par le client. Les annulations doivent être communiquées au camping par e-mail ou par courrier uniquement. Sans trace écrite, une annulation n'est pas recevable. Les frais d'annulation s'appliquent comme suit :

a) Emplacement :

Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée sans prise en charge par l'assurance annulation : remboursement de l'acompte à l'exception des frais de réservation et du montant de l'assurance annulation souscrite.

Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : conservation de la totalité de l'acompte versé. A condition qu'elle ait été souscrite au moment de la réservation, l'assurance annulation peut procéder à un dédommagement éventuel si le motif de l'annulation entre dans sa couverture dont les garanties sont précisées lors de la souscription.

a) Location :

Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : conservation de la totalité de l'acompte versé

Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : conservation de la totalité de l'acompte et du solde versés.

A condition qu'elle ait été souscrite au moment de la réservation, l'assurance annulation peut procéder à un dédommagement éventuel si le motif de l'annulation entre dans sa couverture dont les garanties sont précisées lors de la souscription.

19. Annulation par le camping : en cas d'annulation par le camping, et sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront intégralement remboursées. Cette annulation ne donnera cependant pas lieu au versement de dommages et intérêts.

20. Animaux : les chiens et les chats sont acceptés. Ils doivent cependant être tenus en laisse en permanence. Ils sont acceptés au restaurant du camping, mais interdits aux abords des piscines et dans l'épicerie.

21. Tout comportement nuisant à l'image du camping ou jugé inadéquat par sa direction peut entraîner l'exclusion du contrevenant, sans remboursement.

22. En cas de non-respect du règlement intérieur (nuisances sonores après 22h ou autre), la direction se réserve le droit d'écourter tout séjour, sans remboursement.

23. Les enterrements de vie de garçon/jeune fille sont interdits sur le camping

24. Image. Vous autorisez le camping à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter ces images dans ses supports de communication (brochure, site internet, page Facebook, Instagram guides de camping). Cette autorisation est valable pour la personne qui a pris la réservation ainsi que pour les personnes qui voyagent avec elle. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucun cas porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

25. Responsabilité. Le camping ne pourra être tenu responsable de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses ou incomplètes. Les photos et descriptions sont non contractuelles.

26. Droit de rétractation. Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de service d'hébergement fournies à des dates déterminées n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétraction de 14 jours.

